

**Arrêté N°2026-167**

**La Présidente de l'Université Lyon 2,**

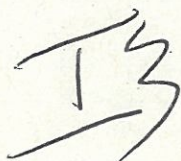
Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,  
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6, D6412-6 et  
suivant.

**Arrête :**

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au diplôme de MASTER -  
COMMUNICATION DES ORGANISATIONS PARCOURS COMMUNICATION SOCIALE ET  
MANAGEMENT DE L'INFORMATION DANS LES ORGANISATIONS est constitué conformément  
au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 02/06/2026



La Présidente,  
Isabelle Von Buelzingsloewen

COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Année universitaire 2025/2026

MASTER - COMMUNICATION DES ORGANISATIONS PARCOURS COMMUNICATION SOCIALE  
ET MANAGEMENT DE L'INFORMATION DANS LES ORGANISATIONS

	Nom, prénom	Qualité
Président du jury	MORILLON LAURENT	pu
Enseignante-chercheuse	LARROCHE VALERIE	pu
Professionnel	VILLARD VINCENT	Agence WBH